

Immeuble administratif
1000 Lausanne/VD

Architecte Hervé de Rham, EPFL/SIA,
Lausanne
Collaborateur :
Claude Rudin

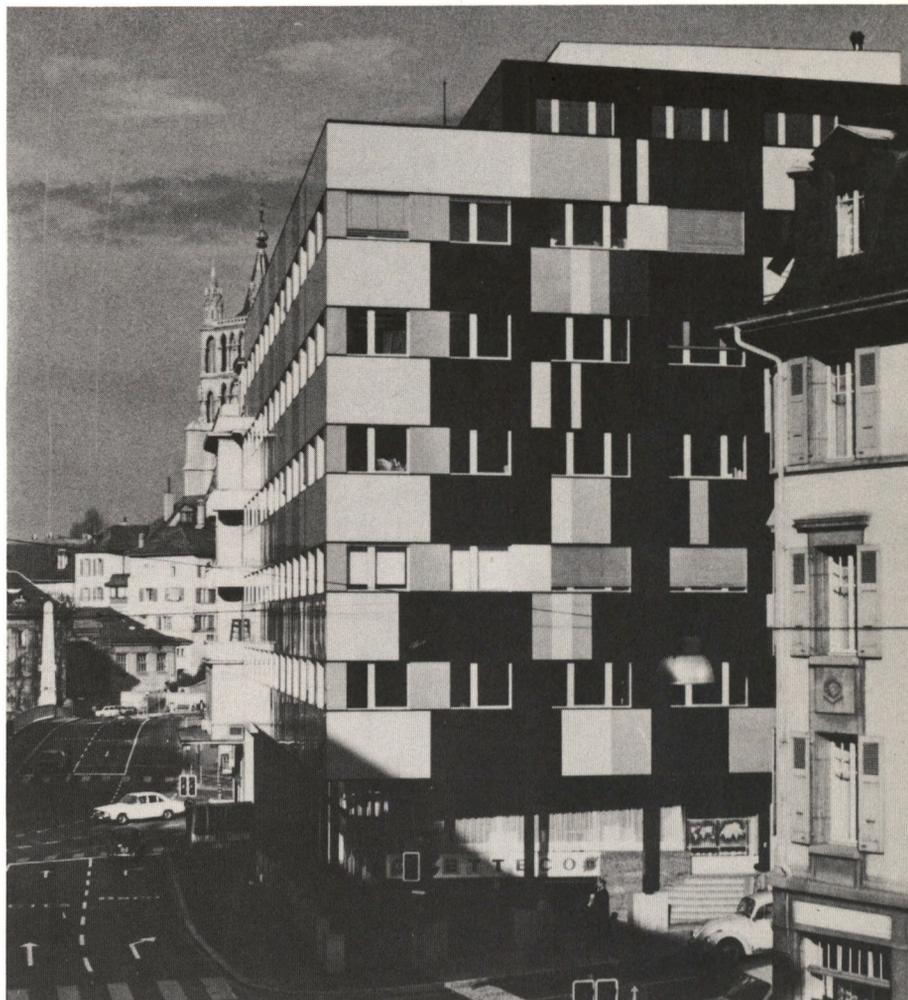
Ingénieurs Génie civil :
A. Hunziker &
J.-P. Marmier,
Lausanne
Climatisation :
A. Eigenmann &
P. Brunner,
Epalinges

Coordonnées topographiques Rue Marterey 5, Lausanne

Conception 1968

Réalisation 1969-1971

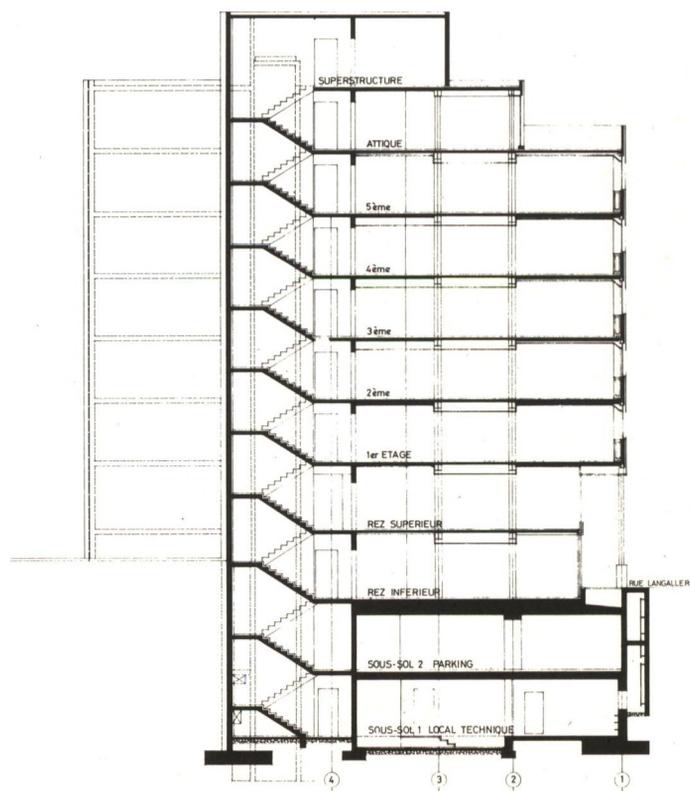
Programme Immeuble climatisé
à louer
au gré du preneur,
6 étages sur
deux rez-de-chaussée.
2^e sous-sol :
locaux techniques
et abris
1^{er} sous-sol : garage
Rez inférieur :
magasins
Rez supérieur :
magasins et bureaux
1^{er} à attique :
bureaux,
cabinets médicaux,
clubs

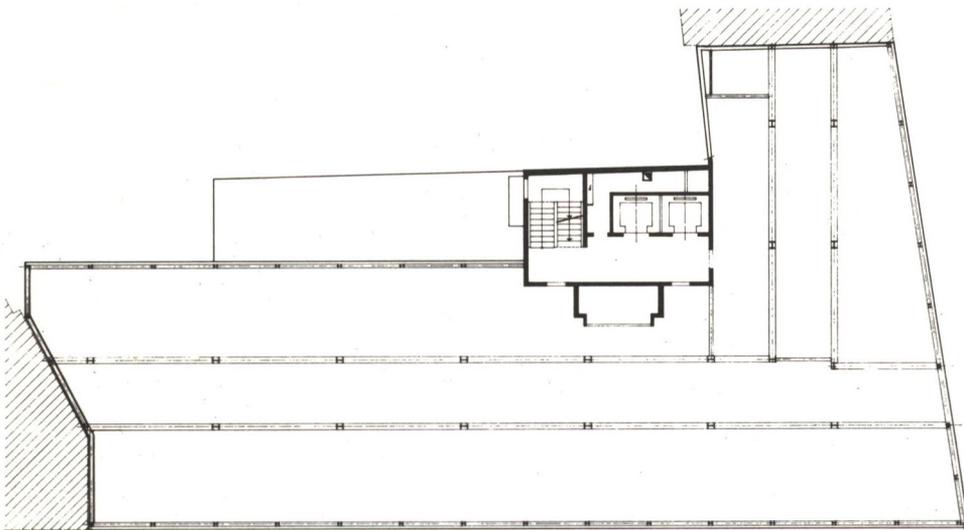


Caractéristiques	Prix au m ³	Fr. 319.—
	(décembre 1971)	
	Cube SIA	21 300 m ³
	Surface du terrain	902 m ²
	Surface bâtie	859 m ²
	Surface brute de plancher	5 600 m ²
	Surface brute d'un étage courant	635 m ²

Problèmes particuliers

Intégration : Les rues adjacentes ne se coupent pas à angle droit ; les immeubles environnants datent d'époques très diverses ; la façade principale se trouve sur un axe routier important (forte pollution).
Parti choisi : Volume simple, portique, façades lisses, colorées et non imitatives.
Fonction : Durant une partie des travaux la destination des locaux est inconnue, donc adaptation des locaux et des installations techniques à toutes sortes de besoins (commerces alimentaires, cabinets dentaires, clubs, bureaux) ; épaisseur maximum des dalles 28 cm.
Parti choisi : Minimum d'éléments porteurs, réserve dans les gaines techniques verticales, dalles alvéolaires, trame de





façade modulée sur 3 m.
 et sous-multiples.

Construction

Structure et dalles : Ossature en acier ; dalles alvéolaires en acier autoportantes du type Robertson formant gaine pour la climatisation et pour la distribution électrique ; caniveaux électriques et distributions sanitaires noyés dans la chape de recouvrement ; plafond en planches de plâtre fixes.

Enveloppe : Béton cellulaire en éléments de 3 m., doublage en laine de verre et briques, revêtement extérieur libre en verre émaillé.

Cloisonnement : Au gré du preneur.

Choix des matériaux de revêtement intérieur : Au gré du preneur.

Climatisation : Pour obtenir le maximum de souplesse dans l'utilisation, l'air est recyclé à 100 % par la centrale. Les rez-de-chaussée sont traités séparément.

Teinte des façades : Compte tenu de l'aspect du quartier et des très larges possibilités de couleur offertes par le verre émaillé, les façades sont teintées en plusieurs tons bleus. Les maquettes sont signées de Jean Baier. L'artiste a fait une recherche de polychromie dans le but de l'appliquer, par la suite, au niveau du quartier, puis au niveau urbain.

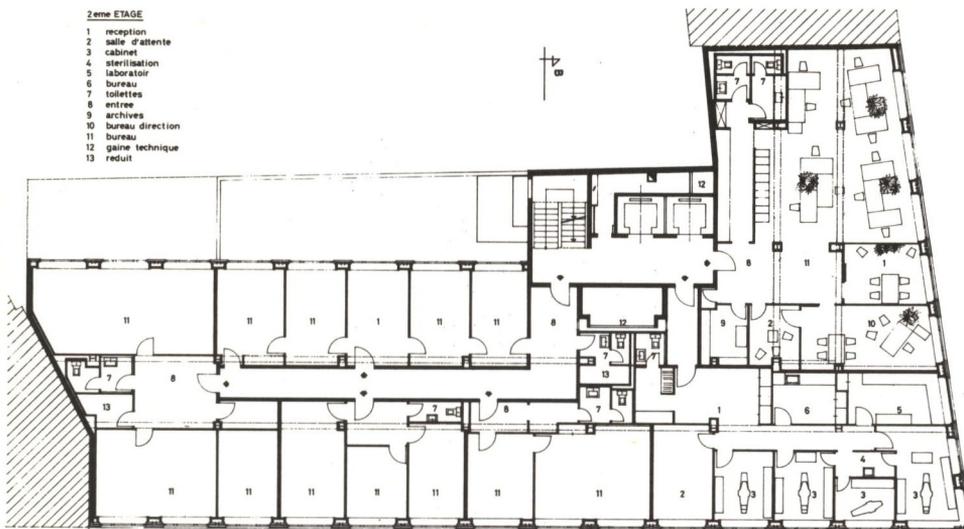
Bibliographie

AS 5 / Décembre 1972

SYSTEME PORTEUR

2eme ETAGE

- 1 reception
- 2 salle d'attente
- 3 cabinet
- 4 stérilisation
- 5 laboratoire
- 6 bureau
- 7 toilettes
- 8 entrée
- 9 archives
- 10 bureau direction
- 11 bureau
- 12 gaine technique
- 13 réduit



REZ SUPERIEUR

- 1 entrée
- 2 reception
- 3 bureau direction
- 4 bureau
- 5 vitrine
- 6 gaine technique
- 7 toilettes
- 8 archives
- 9 magasin

